## **Bodlanmè sous le signe** réconciliation

retrouvent. La quatrième édition du forum Bodianmé a lieu Jusqu'à jeudi. Les acteurs du littoral et de la mer s'y

ors du premier forum Bodlarmiè, en 2008, la question à laquelle tout le monde souhaitait répondre était : « C'est quoi le

Sept ans et trois forums plus tard, la question n'a pas vraiment été résolue, mais cependant, le débal a largement évolué et chacun s'inscrit dans son domaine de compétences avec l'idée qu'il va bien failoir un jour s'entendre autour de la gestion

de cet espace entre terre et mer, qui représente la majeure partie de la Martinique, un espace de préoccupations et de conflits.
Cette entente se fera de gré ou de force : depuis mai 2014, un décret prévoit l'installation d'un conseil maritime ultramarin qui devra plancher sur un « document stratégique de bassin

encore la tâche, ce document devra être élaboré à l'échelle du bassin Antilles, incluant donc Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guadchupe.

Des orientations concernant le document stratégique pour la Martinique doivent émerger de ce forum mercredi après mid.

D'ici là, les arteurs plancheront sur la gouvernance, les usages et impacts. Foutil « aires marines impacts, l'outil » aires marines

protégées « ainsi que sur l'occu-pation du littoral. Il n'y asura pas moins d'une cin-quantaine de personnes qui

Chern



mit à comprendre les difficultés de la gastion du littoral

## syndical dans le BTP Regroupement

Lors de son conseil d'administration du 12 juin dernier, la Fédération Brançaise du Bâtiment (FFB)
a annoncé l'admission de « La
Voise syndicale martiniquaise du
BTP » en son sein. Cet organisme
syndical, créé le 21 février 20 H,
regnupe 38 entrepreneus et artisurs du Bâtiment et des Travaux
Publics de la Martinique. Il est
dirigé par Hervé Étilé, président.
« Avec cette nouvelle adhésion, la
FFR réunit désonnais en sun sein
tous les départements d'OutreMer, renforçant ainsi sa représentativité en dehors de la métropole,
dans des territoires souvent très
fragilisés par la crise économique », métique le FFR.
Et d'ajouter qu'elle agit « dans un
contexte budgétaire compliqué,
pour que les entreprises d'Outremer bénéficient d'un dispositif
d'investissement locatif » Pinel »
bonifié et d'un crédit d'impôt transition énergétique élargi et adapté
à l'Outre-mer ». La Fédération a

également signé en mars dernier avec le gouvernement un plan logement Outre-mer « qui doit apporter un concours décisif de l'Etat face à la situation dramatque du logement dans de nombreux DOM ».



+

